

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESDEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1999-2000)

LE 7 SEPTEMBRE 19991.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 7 SEPTEMBRE 1999 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, CLAIRE LAVIGNE-LABELLE, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint  
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
JEAN JOLY, secrétaire général  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GÉRARD LACHANCE, directeur du Service de l'information  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent de Sainte-Catherine soumet le cas de son enfant qui doit parcourir un trajet présumé non sécuritaire pour se rendre à l'école.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0229-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, en traitant en priorité les points 6.07, 6.08, 6.09, à savoir:

- 6.07 Demande de révision d'un classement d'élève: Dossier # LAUP22039005
- 6.08 Demande de révision d'un classement d'élève: Dossier # LAFA12068500
- 6.09 Demande de révision d'un classement d'élève: Dossier # FOIM26048804

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

11  
msh6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 août 1999
- 6.02 Correspondance
  - 6.02.01 Centraide du Grand Montréal
  - 6.02.02 Fédération des commissions scolaires du Québec
  - 6.02.03 Direction régionale de la Montérégie
  - 6.02.04 Association des comités de parents de la Montérégie
  - 6.02.05 Lettre de Monsieur André Caron à Monsieur François Legault
  - 6.02.06 Commission scolaire Marie-Victorin
  - 6.02.07 Conseil régional de développement de la Montérégie (C.R.D.M.)
- 6.03 Rentrée scolaire 1999-2000: État de dossier
- 6.04 Priorités administratives 1999-2000
- 6.05 Place de la religion à l'école: Démarche
- 6.06 Problématique des terrains pour la construction des futures écoles à Saint-Constant et Sainte-Catherine: État de dossier

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Réforme du curriculum: Formation du personnel

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.01 Emploi-Québec: État de dossier

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

- 13.01 Élection scolaire partielle - Circonscription # 17: Avis public d'élection

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Réflexions du président de la F.C.S.Q. à l'occasion de la rentrée scolaire

15.00 COMITÉ DE PARENTS16.00 DEMANDE D'INFORMATION17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.07 DEMANDE DE RÉVISION D'UN CLASSEMENT D'ÉLÈVE: DOSSIER # LAUP22039005HUIS CLOS

(C.C.-0230-09-99)

À 20 h 14,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ARRIVÉE D'UNE COMMISSAIRE

À 21 h 15, arrivée de Madame Françoise Théoret.

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.C.-0231-09-99)

À 21 h 24,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0232-09-99)

Comme suite aux délibérations tenues à huis clos,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE le classement de l'élève concerné, pour l'année scolaire 1999-2000, soit maintenu, à savoir en GADSP (groupe adapté de développement social et pédagogique), à l'école Piché-Dufrost, avec intégration partielle.

POUR : 15  
CONTRE : 2  
ABSTENTION : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.08 DEMANDE DE RÉVISION D'UN CLASSEMENT D'ÉLÈVE: DOSSIER # LAFA12068500

HUIS CLOS

(C.C.-0233-09-99)

À 21 h 25,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPART DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS AU PRIMAIRE

À 21 h 26, Madame Pascale Godin se retire de l'assemblée.

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.C.-0234-09-99)

À 21 h 50,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0235-09-99)

Comme suite aux délibérations tenues à huis clos,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE le classement de l'élève concerné, pour l'année scolaire 1999-2000, soit maintenu, à savoir en GADSP (groupe adapté de développement social et pédagogique) (14 ans), à l'école Jacques-Leber.

POUR : 17  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 2

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

6.09 DEMANDE DE RÉVISION D'UN CLASSEMENT D'ÉLÈVE: DOSSIER # FOIM26048804

RETOUR DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS AU PRIMAIRE

À 21 h 51, Madame Pascale Godin revient en assemblée.

HUIS CLOS

(C.C.-0236-09-99)

À 21 h 51,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.C.-0237-09-99)

À 22 h 50,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0238-09-99)

Comme suite aux délibérations tenues à huis clos,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE l'élève concerné soit classé en 4e année régulière, à l'école Jean-Leman, pour l'année scolaire 1999-2000.

POUR : 14

CONTRE : 4

ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

(C.C.-0239-09-99)

À 22 h 51,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE la séance soit temporairement ajournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE

(C.C.-0240-09-99)

À 22 h 58,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE l'assemblée se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

## 6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AOÛT 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0241-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0242-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 août 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6.02 CORRESPONDANCE

## 6.02.01 CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de la correspondance relative à la campagne Centraide du Grand Montréal.

## 6.02.02 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'accusé de réception de la F.C.S.Q. relatif à la résolution de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant l'échéance de la Commission parlementaire sur la place de la religion à l'école.

## 6.02.03 DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Les membres du Conseil des commissaires sont informés du suivi effectué par la Direction régionale de la Montérégie aux cas de certains élèves inscrits au programme Optimax du Collège Charles-Lemoyne.

## 6.02.04 ASSOCIATION DES COMITÉS DE PARENTS DE LA MONTÉRÉGIE

Les membres du Conseil des commissaires sont informés de la résolution adoptée par l'Association des comités de parents de la Montérégie relativement à la tarification de la surveillance des élèves le midi.

## 6.02.05 LETTRE DE MONSIEUR ANDRÉ CARON À MONSIEUR FRANÇOIS LEGAULT

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de la lettre du président général de la Fédération des commissions scolaires du Québec au ministre de l'Éducation concernant le questionnaire sur les frais exigés des parents.

## 6.02.06 COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

## 6.02.07 CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MONTÉRÉGIE (C.R.D.M.)

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance d'une invitation provenant du Conseil régional de développement de la Montérégie.

## 6.03 RENTRÉE SCOLAIRE 1999-2000: ÉTAT DE DOSSIER

La direction générale et les directions des services concernées font état du dossier de la rentrée scolaire sur les plans de la clientèle scolaire prévue, du transport des élèves, des constructions nouvelles, des autres travaux d'été et des diverses catégories de personnel.

L'assemblée adresse ses félicitations au Service du transport pour son travail relatif à l'organisation de cette rentrée.

## 6.04 PRIORITÉS ADMINISTRATIVES 1999-2000

Ce point est reporté à la prochaine séance.

## 6.05 PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE: DÉMARCHE

Les membres du Conseil des commissaires sont informés des modifications apportées au calendrier des travaux de la Commission parlementaire sur la place de la religion à l'école.

Il y aura comité de travail le mardi 28 septembre, à 19 h 30, portant sur le sujet cité en rubrique de même que sur le projet "KILO".

## 6.06 PROBLÉMATIQUE DES TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION DES FUTURES ÉCOLES À SAINT-CONSTANT ET SAINTE-CATHERINE: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général fait état du dossier cité en rubrique.

Comme suite, l'assemblée prend position.

(C.C.-0243-09-99)

CONSIDÉRANT les besoins démographiques de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans le secteur concerné;

CONSIDÉRANT les règles administratives du Ministère de l'Éducation du Québec qui sont en vigueur à ce sujet;

CONSIDÉRANT les démarches déjà entreprises auprès de la Ville de Sainte-Catherine et les demandes déjà formulées par la présidente et la direction générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries,

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries endosse lesdites démarches et réitère à la Ville de Sainte-Catherine la demande d'un terrain, fourni dans les meilleurs délais, pour la construction d'une école primaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

## 7.01 RÉFORME DU CURRICULUM: FORMATION DU PERSONNEL

Ce point est reporté à la prochaine séance.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## 8.01 EMPLOI-QUÉBEC: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle fait état du dossier cité en rubrique à partir du document déposé en annexe sous la cote 8.01.

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

## 13.01 ÉLECTION SCOLAIRE PARTIELLE - CIRCONSCRIPTION # 17: AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Les membres du Conseil des commissaires sont informés des avis publics parus récemment concernant le sujet cité en rubrique.

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

## 14.01 RÉFLEXIONS DU PRÉSIDENT DE LA F.C.S.Q. À L'OCCASION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance des réflexions du président général de la F.C.S.Q., à l'occasion de la rentrée scolaire, telles que présentées dans le document déposé en annexe sous la cote 14.01.

15.00 COMITÉ DE PARENTS16.00 DEMANDE D'INFORMATION17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0244-09-99)

À 23 h 39, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 7 septembre 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Michelle P. Fortin  
Présidente de la séance

Jean L. G.  
Secrétaire général